Nort infos

BULLETIN MUNICIPAL DE NORT-SUR-ERDRE

N°204
JUIN 2023

AU CARREFOUR DE TOUTES LES MOBILITÉS

Inauguration de la liaison douce La Buissonnière / 1er avril

La liaison douce reliant le centre-ville et le village de La Buissonnière a été inaugurée par Yves Dauvé, Maire en présence de Pierre Chauleur, Sous-préfet de l'arrondissement Châteaubriant-Ancenis, de Michel Ménard, Président du Département de Loire-Atlantique, des Conseillers municipaux et des habitants de la Buissonnière et de la rue de Montreuil. Ce nouvel axe, destiné uniquement aux modes de déplacement doux est l'une des illustrations de la volonté des élus de favoriser la marche et le vélo comme mode de déplacement.

Rénovation du parking du service Jeunesse / mars-avril

Situé rue François Dupas, le parking du service Jeunesse a entièrement été rénové par la Ville. En parallèle, les abords du Monument des Anciens combattants ont été réaménagés. Le montant des travaux s'élève à 19 000 € TTC. Ils ont entièrement été pris en charge par la Ville dans le cadre du PAVC 2022 de l'agglomération.

À vélo dès la grande section / 31 mars

Les élèves de grande section de l'école maternelle du Marais ont appris à faire du vélo grâce au service de la Ville. L'apprentissage a débuté avec des draisiennes pour travailler l'équilibre. Puis, place aux vélos ! Les 2 éducateurs sportifs de la Ville ont accompagné les enfants à maîtriser leur "bolide". À la fin des 3 ateliers, la grande majorité des enfants était capable de pédaler seule.

Journée handisport et sports adaptés / 13 avril

Grâce au service Animation sportive de la Ville, plus de 120 élèves de CE1 des écoles de la Sablonnaie et de Ste Jeanne d'Arc ont découvert des disciplines de paralympisme, jeudi 13 avril, au complexe Marie-Amélie Le Fur. Au-delà de la découverte et de la pratique de sports adaptés et d'handisport, cette journée a permis de changer le regard des plus jeunes sur le handicap.

Foire Saint-Georges / 22 avril

Lors de la Foire Saint-Georges, badauds et promeneurs ont découvert rue de la Paix et rue du Général Leclerc les étals des commerces ambulants installés pour la journée ainsi que ceux des commerçants du centre-ville. Prochain rendez-vous : la foire Saint-Martin, le samedi 11 novembre.

UNE ÉCONOMIE PLURIELLE

Nous mettons souvent en avant l'attractivité de Nort-sur-Erdre avec ses festivités, son tissu associatif fort, ses services auprès de la population. Cette réalité est indéniable et largement reconnue bien au-delà de notre ville. **Un cercle vertueux s'est mis en place : les nombreux services et le dynamisme associatif favorisent le développement économique local et inversement. C'est cet écosystème que nous voulons préserver, enrichir et développer.**

Nos commerces de centre-ville conservent leur dynamisme par **une complémentarité intelligente que nous régulons**, entre la grande surface et le commerce de proximité, entre l'hyper centre et la périphérie. Des commerçants déménagent vers des locaux plus grands après une période d'installation réussie, de nouveaux commerces s'installent, des projets vont voir le jour à la périphérie.

Nos entreprises ne sont pas en reste et nous devons faire face à **de très nombreuses demandes de développement et de nouvelles installations sur les zones d'activité**. L'artisanat, avec plus de 150 entreprises, fait preuve d'un beau dynamisme. L'agriculture, avec sa centaine d'emplois et ses 45 exploitations, se maintient sur une grande majorité de nos 6 400 hectares.

Notre ville accueille également le siège de l'office de tourisme intercommunal (Erdre et Gesvres, Pays de Nozay et de Blain) qui déploie tout son professionnalisme dans un tourisme de proximité, intégré et durable.

Il ne faut pas oublier que les **services, très présents sur la commune, sont pourvoyeurs d'emplois** : l'enseignement nécessite plus de 300 emplois ; l'EPHAD Le Bois Fleuri regroupe près de 80 professionnels ; les services sociaux et médicaux tout autant.

L'étude sur le développement économique de la ville réalisée en 2022 montre que le nombre d'emplois proposés à Nort-sur-Erdre demeure élevé malgré sa forte proximité avec la métropole nantaise. L'étude identifie la ville comme un des principaux pôles d'emplois de l'intercommunalité. C'est la preuve du **rôle structurant joué par la commune sur son territoire et plus largement sur son bassin de vie**.

Soucieux de maintenir et renforcer ce rôle, nous poursuivrons nos actions dans le cadre d'une **économie circulaire** pour que les efforts d'aujourd'hui soient nos emplois et nos services de demain.

Yves DAUVÉ,
Maire de Nort-sur-Erdre

MAIRIE

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

Horaires
- lundi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- mardi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- mercredi : 8h30-12h
- jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
- samedi : 8h30-12h

Contact
02 51 12 00 70
accueil@nort-sur-erdre.fr
www.nort-sur-erdre.fr
Facebook : @nortsurerdre

Directeur de la publication : Yves DAUVÉ
Directrice adjointe de la publication : Nathalie HERBRETEAU
Rédactrice en chef : Pauline PERRODEAU
Rédaction : Service Communication
Participation : Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Carlos McERLAIN, Didier LERAT, Isabelle PLÉVIN
Conception et mise en page : Enola Création
Impression : Goubault
Papier certifié PEFC et encres végétales
Couverture : Ville de Nort-sur-Erdre
Tirage : 4 380 exemplaires
Distribution : La Poste
Dépôt légal à parution

Le prochain bulletin sera distribué début juillet 2023. Les articles et photos doivent être adressés avant le 1er juin 2023 à communication@nort-sur-erdre.fr. La parution de ces informations reste à l'appréciation du directeur de la publication.

PEFC 10-32-3010

FERMETURE DE L'ESPACE CHARLES DE GAULLE

En préparation de la construction du futur cinéma, un diagnostic archéologique doit être réalisé à l'espace Charles de Gaulle. Ce diagnostic obligatoire, réalisé par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) a débuté fin mai. 6 tranchées sont creusées pour vérifier si le terrain ne recèle pas des traces d'anciennes occupations humaines. **Ces travaux archéologiques entraînent la fermeture temporaire du parking.** Le temps du diagnostic (jusqu'au 9 juin), le public est invité à se garer soit sur la place du Champ de Foire où 150 places sont disponibles ou sur l'espace stabilisé des Orionnais qui compte 50 places.

NOUVEAU NORTAIS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Vous venez d'emménager à Nort-sur-Erdre ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services de la Mairie pour recevoir votre invitation à la **soirée d'accueil des nouveaux habitants**. Cette année, elle se tiendra le **vendredi 13 octobre, à la salle des loisirs, à 19h**. Cette réception permet de présenter la ville aux nouveaux Nortais et d'établir le contact avec les élus et les services municipaux. C'est l'occasion de découvrir les projets de la ville, mais aussi mieux connaître sa vie associative, culturelle, sportive et économique.
Contact : 02 51 12 00 70
accueil@nort-sur-erdre.fr

LE MARCHÉ DOMINICAL SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE

Depuis le 16 avril, le marché dominical a déménagé de la rue des Mariniers au parvis de l'église. Ce changement provisoire durera le temps des travaux de construction du collectif rue de la Paix.

UN PREMIER NIVEAU D'INFORMATIONS AU RELAIS INFOS JEUNES

À Nort-sur-Erdre, un Relais Info Jeunes (RIJ) a ouvert le 21 mars dans les locaux de Nort Associations, 7 rue de la Fraternité. Ce nouveau service est porté par la Ville de Nort-sur-Erdre en partenariat avec les communes de Casson et des Touches.

Le Relais Info Jeunes est un lieu ressource pour les jeunes entre 15-25 ans. Le but de ce nouveau service : ***"être à l'écoute des jeunes et transmettre un premier niveau d'information sur tous les sujets qui les concernent comme l'emploi, l'orientation, le logement, les loisirs, la prévention, la santé, la mobilité, le bénévolat, etc."***, précise Lydie Guéron, Adjointe déléguée à la Scolarité, l'Enfance et la Jeunesse.
Animateur jeunesse de la Ville, Aurélien Lecocq est le référent du RIJ. Formé par le réseau Info Jeunes Pays de la Loire, il accompagne les jeunes dans leurs démarches.
Pratique : dans les locaux de Nort Association (7 rue de la Fraternité) - accès libre et gratuit
Période scolaire : ouverture tous les mardis de 16h30 à 19h
Vacances scolaires : ouverture les lundis de 14h30 à 17h30.
Des permanences sont également assurées dans les communes des Touches et de Casson.

Contact (Aurélien Lecocq) : 06 59 69 17 66

DES ABEILLES INOFFENSIVES ET TRÈS UTILES

Peut-être avez-vous vu des petits trous dans la terre d'où sortent de drôles de petites bestioles volantes dans le cimetière ? Pas d'inquiétudes. Il s'agit de nids d'abeilles terricoles. Elles sont moins connues que les abeilles domestiques dites à miel. Pourtant, elles représentent 90 % des espèces en France. 2/3 de ces abeilles, dites solitaires, font leur nid dans le sol. **Elles sont nombreuses à avoir élues domicile dans le cimetière.** On parle de "villages" d'abeilles solitaires.
Ces abeilles terricoles sont inoffensives. Et surtout, elles sont un maillon indispensable de la biodiversité : elles sont les championnes de la pollinisation. Elles butinent 4 fois plus de fleurs que les abeilles mellifères. Elles sont également moins fragiles face aux intempéries que les abeilles à miel : elles sortent entre février et octobre et peuvent donc polliniser certaines plantes et arbres fruitiers dont les premières fleurs apparaissent dès la fin de l'hiver.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE VA FAIRE PEAU NEUVE

La Ville de Nort-sur-Erdre va débuter cet été des travaux de rénovation dans l'école de musique, située sur le boulevard Paul Doumer. Après une phase de désamiantage, la rénovation de l'école devrait débuter à l'automne 2023.

Le bâtiment municipal qui accueille l'école de musique intercommunale (EMI) et une classe de l'école de la Sablonnaie se situe en face de la médiathèque et près du futur cinéma. L'édifice en pierre de taille datant de la fin du 19e siècle a subi peu de transformations depuis sa construction. Sa rénovation va permettre d'améliorer les conditions d'accueil des apprentis musiciens, mais aussi de valoriser les caractéristiques architecturales du bâtiment.

Le permis de construire pour la rénovation a été déposé fin avril 2023. Le temps de l'instruction du dossier (au maximum 5 mois pour un établissement recevant du public), la Mairie va démarrer, cet été, les travaux de désamiantage du bâtiment. Puis, fin septembre, commenceront les travaux de démolition. Le chantier devrait durer plus d'un an.

Après la rénovation, l'entrée de l'école de musique se fera à l'Ouest du bâtiment. Pour cela, le préau accolé au bâtiment va être détruit.

10 SALLES DE RÉPÉTITION

Aujourd'hui, 330 m² du bâtiment sont exploités par l'école de musique. Grâce aux travaux menés par la commune, 450 m² pourront être utilisés. ***"Pour optimiser l'espace, l'intérieur du bâtiment a été entièrement repensé"***, précise Cédric Hollier-Larousse, Adjoint au Maire en charge des Patrimoines bâti et routier. Exit le porche et le hall central. ***"Cet espace va être fermé et l'entrée de l'école se situera sur la droite du bâtiment, en haut du boulevard Paul Doumer"***.

Entre le rez-de-chaussée et l'étage, l'école comprendra 10 salles de répétitions allant de 11,35 m² (salle de cours de petit groupe) à 77 m² (salle collective). *"Aujourd'hui, l'école n'en compte que 5"*, rappelle Cédric Hollier-Larousse. Planchers, murs, plafonds, fenêtres... La qualité acoustique de chaque salle a été réfléchie avec précision. La rénovation de l'école prévoit également la création d'un studio de musique assistée par ordinateur (MAO). Il sera relié à toutes les salles et pourra diffuser et enregistrer de la musique dans chacune d'elles.

CONFORT THERMIQUE

Les conditions d'accueil seront aussi améliorées grâce aux travaux de rénovation énergétique réalisés. La toiture va être remplacée, tout le bâtiment sera isolé selon la norme RT 2012. Une centrale de traitement de l'air (CTA) double flux garantira une qualité de l'air optimale de l'école. Grâce à des détecteurs de CO2 installés dans les plus grandes salles, la ventilation se lancera automatiquement. ***"Plus il y aura du monde, plus l'air circulera."*** Ce système assurera également le chauffage. Vide, le bâtiment sera chauffé à 15°C avec des radiateurs hydrauliques. La CTA viendra en renfort pour augmenter la température du bâtiment en insufflant de l'air chaud. Le chauffage se mettra en service soit de manière manuelle soit automatiquement grâce aux sondes CO2. ***"Selon l'étude énergétique, ces travaux de rénovation combinés au nouveau mode de chauffage permettront de réduire de 40 % la consommation énergétique du bâtiment."***

Ces travaux représentent un investissement de 1 287 000 € HT. La Ville va bénéficier du soutien financier de l'État (DSIL, Fond Vert), de la Région, du Département.

UN DÉMÉNAGEMENT PROVISOIRE DE L'EMI

Pour rappel, l'école de musique intercommunale est une association qui bénéfice du soutien des communes de Nort-sur-Erdre, Casson, Les Touches, Petit-Mars et Saint-Mars-du-Désert. Elle propose l'enseignement de la musique et de la technique vocale auprès de 266 élèves (enfants, ados, adultes). Pendant toute la période des travaux, l'école va devoir quitter ses locaux, boulevard Paul Doumer. Le personnel de l'école s'installera provisoirement dans la Maison de la Garenne. Les cours et les répétitions seront répartis dans différentes salles de la ville et des communes partenaires.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

CK-PARTNERS
Jérôme Thean, du cabinet CK-Partners, s'est installé à Nort-sur-Erdre. Consultant certifié en bilan de compétences (éligible CPF), il accompagne ses clients dans leur reconversion et évolution professionnelles. Il est également coach certifié ACSTH-ICF et praticien PNL (Programmation neuro-linguistique).
CK-Partners.fr - 06 23 61 04 14

ELENA SHIATSU
Elena Duran a ouvert un cabinet de shiatsu à Nort-sur-Erdre. Le shiatsu est une discipline manuelle de régulation des énergies et de détente qui vise à harmoniser le corps et l'esprit pour conserver ou améliorer la santé.
4 Le Pâtis Roux - 06 85 99 89 57
lnaa.duran@gmail.com
Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h, sur rendez-vous.

FRINGUETTES ET COMPAGNIE
Une boutique de seconde main a ouvert au 3 rue du Général Leclerc. Anne-Estelle Ponroy propose à la vente des vêtements de maternité, pour bébés, enfants, ados, des articles de puériculture et des articles neufs de créateurs locaux ayant une démarche éco-responsable.
3 rue du Général Leclerc
fringuettesetcompagnie@outlook.com

TOUT1FROMAGE
La fromagerie écoresponsable Tout-1fromage vient d'ouvrir rue Aristide Briand. Elle propose du fromage au lait de brebis, de vache et de chèvre mais aussi un coin crèmerie, charcuterie fine et pâte fraîche.
4 rue Aristide Briand
Tout1fromage44@gmail.com
Ouverture du mardi au dimanche

LE MERCREDI, UN TEMPS D'ÉPANOUISSEMENT POUR LES ENFANTS

Avec Simon Oriot, producteur et ingénieur du son, les enfants des Petits Sablés et du Berlingot ont travaillé sur un projet de podcast. L'objectif était de faire découvrir aux enfants notre territoire et de les amener à avoir un regard différent sur ce qui les entoure, de pouvoir poser des mots sur leurs ressentis.

Intégrés dans le Projet éducatif de territoire, les accueils de loisirs de la Ville de Nort-sur-Erdre, Les Petits Sablés et Le Berlingot, respectent la charte qualité du Plan mercredi. Ce plan a été mis en place par les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture. Les principaux objectifs du Plan : renforcer la qualité des offres périscolaires, promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi, favoriser l'accès à la culture et au sport et réduire les fractures sociales et territoriales. **En somme, adhérer à ce plan est la garantie d'une qualité éducative des activités accessibles au plus grand nombre. Activités sportives, culturelles, ludiques... Tout est pensé pour favoriser le développement et l'épanouissement des enfants.**

Aux Petits Sablés et au Berlingot, les enfants ne sont pas simplement "gardés" le mercredi. Ils sont accueillis par une équipe d'encadrement aux savoir-faire reconnus par la charte du Plan mercredi. **Concrètement, depuis la rentrée de septembre 2023, de nombreuses animations ont été mises en place dans les 2 structures d'accueil.** Les enfants ont réalisé une composition florale avec le fleuriste de Nort-sur-Erdre "Au Pot aux roses" ou encore profité d'un spectacle en fin d'année. L'ingénieur du son, Simon Oriot, a également accompagné les enfants dans la création d'un podcast.

Aux Petits Sablés, les enfants ont appris, au cours de plusieurs mercredis, les bases de la magie avec un intervenant magicien. En ce moment, les enfants réalisent une fresque sur le thème de la nature sous l'un des préaux de l'école de la Sablonnaie. Le projet est mené en concertation avec l'établissement scolaire. Au Berlingot, une intervenante apprend aux enfants de manière ludique la langue des signes. Ils ont abordé les signes pour la politesse et les émotions. Des animatrices du centre mènent également des projets éducatifs comme la sensibilisation à l'importance de la biodiversité. Pour cela, sur un terrain à proximité de l'accueil de loisirs, les enfants vont réaliser des plantations pour favoriser la pollinisation En collaboration avec la médiathèque Andrée-Chedid, les enfants travaillent aussi sur le temps de lecture, le respect du livre...

LA NUIT DE L'ERDRE : MODIFICATION DE LA CIRCULATION LE TEMPS DU FESTIVAL

Pour la 23e édition du festival La Nuit De l'Erdre du jeudi 29 juin au 2 juillet, une modification de certains sens de circulation sera mise en place afin de limiter les véhicules aux abords du Parc du Port-Mulon et de garantir la sécurité de chacun.

- **Des parkings (zones indiquées en bleu) seront mis en place du 29 juin au 3 juillet** pour les festivaliers, les bénévoles, les équipes techniques et les campeurs. Ces espaces ne seront accessibles qu'aux personnes se rendant au festival.
- **Certaines routes (indiquées en bleu) seront en sens unique** les jours et nuits du festival : rue Gambetta, boulevard Paul Doumer, et une partie des rues de l'Erdre et du Maquis de Saffré.
- La rue François Dupas, de la gendarmerie au passage à niveau, en direction de la route de Casson **(indiquée en orange) sera en sens unique** les jours du festival et **sera interdite à la circulation** les jeudi et dimanche de 22h à 2h et les vendredi et samedi de 23h à 4h.
- **La circulation sera totalement interdite (indiquées en rouge) :**
  - sur une section de la route d'Héric (au niveau de Cap Nort) et rue du Stade pendant toute la durée du festival,
  - rue du Stade du mercredi 28 juin au lundi 03 juillet (de la rue des Brosses à la rue des Marres Noires).
- **Un cheminement piéton (indiqué en rose)** sera signalé pour faciliter les déplacements pédestres entre les parkings, le camping et le festival.
- **Les laissez-passer des riverains ou des membres de l'organisation** seront contrôlés pendant toute la durée du festival.

Une réunion publique est organisée le **mardi 6 juin à 19h à la salle des Loisirs** afin de présenter les modifications de circulation aux Nortais. Pour toute question, il est possible d'écrire à l'équipe du festival à **contact@lanuitdelerdre.fr**

ACCÈS SPÉCIFIQUE AUX RIVERAINS

Les habitants de plusieurs secteurs impactés par le festival pourront circuler normalement à proximité de leur domicile grâce à des laissez-passer distribués en boîte aux lettres début juin (3 laissez-passer par foyer). **Aucun laissez-passer ne sera distribué en Mairie.** Secteurs concernés : rues de Beaumont et des Mares Noires (et rues adjacentes), boulevard du Port-Mulon (et rues adjacentes), rue de Rocheflour, zone de la Sangle (à proximité de la route d'Héric), zone du Parc de la Garenne, route d'Héric et quartier rue du Stade.

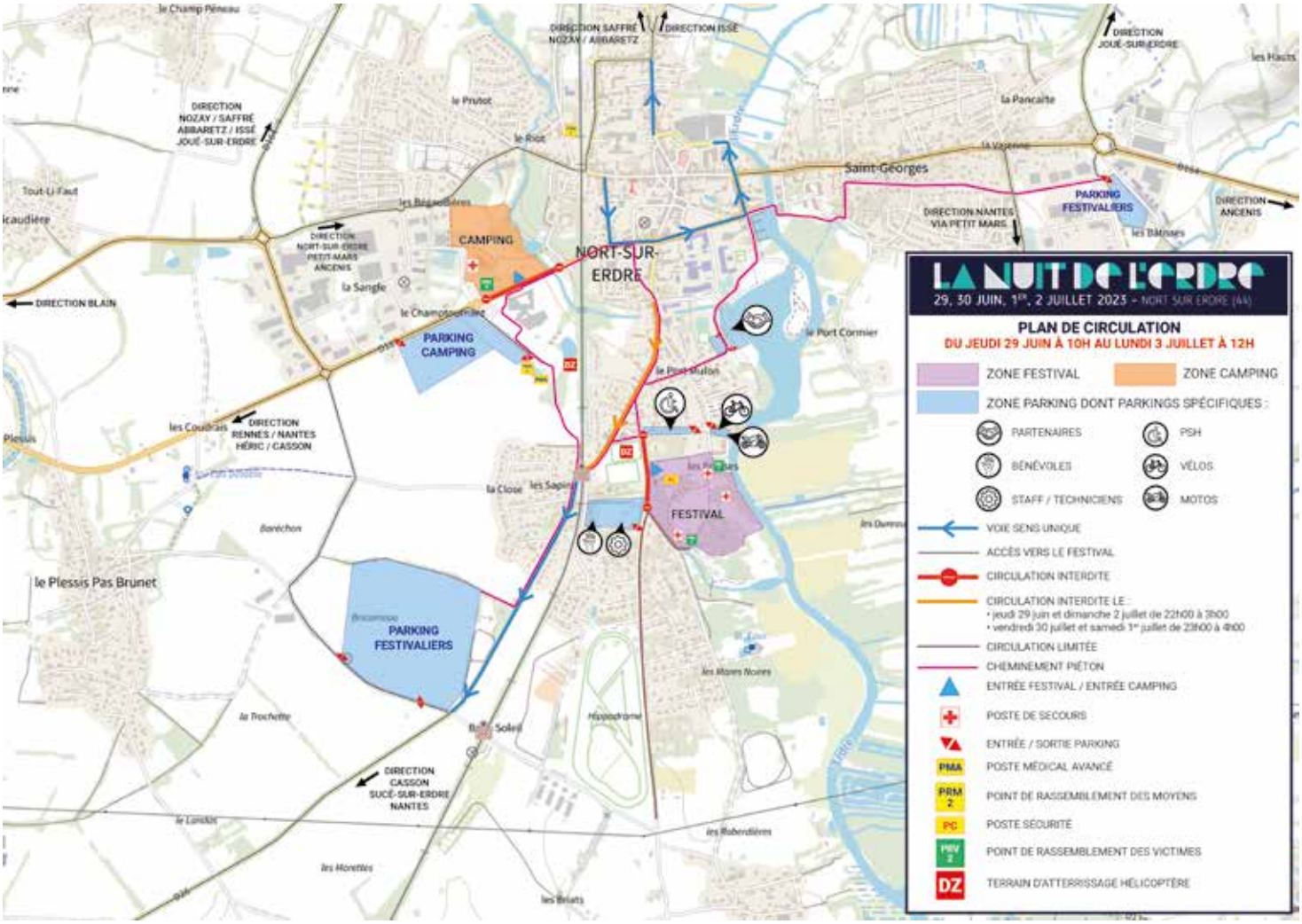

AU CARREFOUR DE TOUTES LES MOBILITÉS

Renforcer les mobilités. Tel est l'un des enjeux auxquels doit répondre la Ville de Nort-sur-Erdre pour maintenir son attractivité. Situé à seulement 35 km du centre de Nantes, Nort-sur-Erdre bénéficie d'une position stratégique. ***"Nous sommes sur un territoire périurbain aux portes de la métropole nantaise"***, note Pierrick Guégan, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement et au Développement durable. Selon l'Insee, la ville compte près de 4 000 actifs. Parmi eux, 43 % travaillent sur Nantes Métropole et 38 % dans la Communauté de Communes Erdre & Gesvres (CCEG). Par ailleurs, plus de 3 700 écoliers, collégiens et lycéens fréquentent les établissements scolaires nortais. Proche, mais suffisamment éloignée de la métropole, la ville propose de nombreux commerces et services, ce qui lui confère un rôle de pôle structurant. Cela tient également à sa proximité des principaux axes de transports.

Pierrick GUÉGAN
Adjoint au Maire délégué à l'Environnement et au Développement durable

« Avec ses nombreux services à disposition, Nort-sur-Erdre est un pôle structurant qui profite à un large bassin de vie qui va au-delà du territoire Erdre & Gesvres. L'enjeu de la municipalité est de permettre aux Nortais et à ceux qui profitent des commerces et services de la ville de favoriser différents modes de déplacement durable. La rue et les voies communales doivent dorénavant être pensées comme un espace de circulation partagé entre tous et non uniquement dédié aux voitures. C'est dans cette logique que nous travaillons, entre autres, à la mise en place de liaisons douces en ville, vers d'autres villages, mais aussi en concertation avec l'intercommunalité et le département pour créer un maillage sur notre territoire. »

Afin de conforter son rôle de centralité, en 2018, la Ville a établi un plan d'action communale pour les mobilités actives. ***"C'est une sorte de feuille de route qui a pour principale ligne directrice d'inciter les habitants à trouver des alternatives à la voiture"***, précise Pierrick Guégan. Pour cela, la Ville travaille sur l'aménagement de la voirie existante en créant des liaisons douces pour relier les villages au centre de Nort. En 2022, 3 liaisons douces ont été réalisées (Buissonnière, François Dupas-Ecoles, Port-Cormier). Cela représente 1,1 km supplémentaire de cheminements doux. ***"Ces liaisons permettent de renforcer l'accès des Nortais aux équipements, services publics et commerces"***. Ce maillage se poursuivra en 2023 avec le lancement des travaux de la liaison douce du centre-ville vers le village de La Bricaudière. Elle reliera le canal de Nantes à Brest jusqu'au village pour ensuite rejoindre le centre-ville.

La construction de la future déviation de Nort-sur-Erdre par le Département répond pleinement à cet enjeu de mobilité durable. Elle permettra de désengorger le centre-ville et donc d'améliorer les conditions de circula-

tion sur la rue St-Georges et le boulevard Paul Doumer notamment.

UN MAILLAGE DE LIAISONS DOUCES

Cette volonté d'encourager les modes de déplacement durable se poursuit au-delà de l'échelle de la commune. **Des voies douces, mises en place par l'intercommunalité, relient les villes du territoire Erdre & Gesvres entre elles.** Depuis 2018, il est possible de rejoindre Les Touches uniquement grâce à une liaison douce. Cette voie sera prolongée pour aller jusqu'à Petit-Mars. Et une autre liaison permettra d'aller jusqu'à Casson en toute sécurité à vélo ou à pied dans le prolongement de la voie qui permet de relier le canal de Nantes à Brest via le village du Plessis-Pas-Brunet. L'intercommunalité mène d'autres actions en faveur du vélo (location de vélo électrique, aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, sensibilisation auprès des scolaires, etc.).

Le déploiement d'équipements de stationnement pour vélo permet aussi de faciliter la pratique du vélo au quotidien. C'est pour cette raison que ***"plus d'une centaine d'appuis vélo ont été installés partout en ville en complément des abris sécurisés installés par la CCEG***, note Pierrick Guégan. ***Et on continue d'en installer régulièrement."*** La création de places de stationnement vélo à la gare favorise également l'intermodalité entre le vélo et le train.

LE TRAM-TRAIN ALTERNATIVE À LA VOITURE

Rétabli depuis 2014, la ligne de tram-train est aussi un instrument de la mobilité durable. Gérée par la Région des Pays de la Loire et la SNCF, la ligne Nantes/Châteaubriant qui dessert Nort-sur-Erdre est largement fréquentée. Alternative à la voiture particulière, elle facilite les déplacements des Nortais vers l'agglomération nantaise ou vers Châteaubriant. On compte 19 allers-retours de tram-train entre Nort-sur-Erdre et Nantes. 7 d'entre eux vont jusqu'à Châteaubriant.

TRANSPORT ALEOP

L'un des transports en commun le plus visible par les Nortais demeure le transport scolaire. Il permet aux élèves de se rendre de leur domicile à leur établissement scolaire. Mais les cars Aléop, pilotés par le Conseil Régional, qui circulent dans Nort-sur-Erdre ne sont pas uniquement dédiés au transport scolaire. Il y a également des **navettes régulières**. En Loire-Atlantique, 2 lignes font escale à Nort-sur-Erdre : la ligne 348 Petit-Mars/Nantes et la ligne 349 qui permet de se déplacer jusqu'à Trans-sur-Erdre en passant par Joué-sur-Erdre.

Autre service proposé par Aléop : **le transport à la demande** du mardi au vendredi. Avec un ticket de 2,40 € (pour un trajet simple), le service propose de se déplacer dans les 12 communes d'Erdre & Gesvres et 20 communes limitrophes. Il permet aussi d'accéder à différents centres de soins hospitaliers du territoire comme ceux de Châteaubriant, Ancenis et Nozay.
L'association **Transport Solidaire Nortais**, soutenu par le CCAS, facilite le déplacement des personnes isolées de la commune pour les nécessités de la vie courante. L'association répond aux demandes ponctuelles dans un rayon de 50 km maximum. Ce service va au-delà du transport : c'est un véritable accompagnement qui complète l'offre de mobilités disponible sur la commune.

Et pour ceux qui restent fidèles à leur voiture, **le covoiturage** est aussi plébiscité sur la commune. Deux aires de covoiturage se situent à Nort-sur-Erdre : sur la Place du Champ de Foire et près d'Intermarché. Il est possible de découvrir les trajets disponibles ou de proposer un covoiturage sur des plateformes comme OuestGo ou Blablacar (Blablacar Daily pour les trajets quotidiens).

À CHACUN SON MODE DE DÉPLACEMENT

VÉLO / Régis G., 48 ans

Aujourd'hui, à la maison, on a presque abandonné la voiture. Le vélo est notre principal moyen de déplacement. Cela fait maintenant 2 ans que je vais tous les jours au travail, aux Touches, avec mon vélo électrique. Quand on voit le prix de l'essence, cela me fait faire des économies. Je compte 20 minutes de trajet. Cela ne prend que 5 minutes de plus qu'en voiture. Et c'est tellement plus agréable. Je décompresse et cela me permet d'avoir une activité physique régulière. Le trajet est assez sécurisé. Mais les conducteurs sont souvent peu attentifs aux vélos surtout au rond-point d'Intermarché. C'est pour cela qu'il est important d'être bien équipé pour être visible (feux et veste fluo).

TRAM-TRAIN / Anne P., 55 ans

J'utilise le tram-train au quotidien depuis sa mise en place, en 2014, que ce soit pour aller au travail ou pour mes loisirs. Avant, je prenais le bus pour aller sur Nantes. Il fallait compter plus d'une heure de trajet. Avec le tram-train, il faut compter 37 minutes. J'apprécie le gain de temps. Financièrement, aller au travail avec le tram-train est aussi intéressant. Avec la participation de l'employeur, cela ne me coûte que 50 €/mois avec le tram à Nantes. J'ai même décidé de ne plus avoir de voiture : je l'utilisais très peu et le tram-train me suffit pour mes déplacements. Le seul inconvénient, c'est le manque de train le soir et le week-end. La semaine, le dernier train est à 19h35. C'est parfois un peu juste pour l'attraper.

COVOITURAGE / Michaël A, 43 ans

J'habite à Nort-sur-Erdre depuis 2007 et j'ai toujours fait du covoiturage pour aller au travail. Je travaille à Tristone Flowtech France à Carquefou, près de la route de Nantes. Ce n'est pas du tout contraignant parce que je covoiture avec un collègue de la même équipe que la mienne. On n'a pas besoin d'attendre l'autre. Soit c'est lui qui conduit, soit c'est moi. Nous travaillons en 2/8. On compte 25 minutes de trajet parce qu'avec nos horaires, nous n'avons pas d'embouteillages. Covoiturer permet de réduire mes frais de déplacement par 2 !

QUIHEIX

LOCALISATION

Quiheix n'englobe pas uniquement le village qui se situe à l'embouchure de l'Erdre où l'on trouve la 2e écluse du canal de Nantes à Brest. Quiheix comprend également la Ferme de Quiheix et le Moulin de Quiheix. Au total, les 3 lieux-dits comptent plus d'une douzaine de logements.

UN LIEU BUCOLIQUE

L'écluse de Quiheix marque véritablement l'accès au canal. C'est un **lieu bucolique avec un point de vue remarquable sur la vallée de l'Erdre**. L'écluse est uniquement accessible par le chemin de halage qui longe le canal de Nantes à Brest. Ce chemin fait partie de la véloroute **La Vélodyssée**. Plusieurs circuits de randonnée font une halte à l'écluse. Il y un circuit de 7,5 km qui débute à la cale de mise à l'eau du village de la Poupinière. Et pour les plus sportifs, il existe un autre parcours de 17,6 km qui prend son départ au plan d'eau de ville. Il se nomme "circuit de Blanche Noë".

Plus d'infos sur erdrecanalforet.fr

Originaire d'Ille-et-Vilaine, Dominique Bourel a adopté Nort-sur-Erdre depuis 17 ans. Éclusier vivant sur son lieu de travail, à Quiheix, il apprécie son cadre de vie paisible mais aussi d'être en contact avec les touristes.

Dominique Bourel

Depuis quand êtes-vous installé à Quiheix ?

Je suis originaire d'Ille-et-Vilaine. Avant, j'avais la charge d'une écluse sur le territoire de Belfort. Je souhaitais revenir dans l'Ouest de la France. Quand Gilles Jérôme, l'ancien éclusier, est parti en retraite, j'ai saisi l'opportunité. Cela fait 17 ans que j'ai été embauché par le Département de Loire-Atlantique pour m'occuper de l'écluse de Quiheix. C'est le Conseil départemental qui me met à disposition le logement de fonction qui se situe en face de l'écluse.

Qu'est-ce qui vous plaît de vivre ici ?

Ici, je suis au calme. Nous ne sommes que 2 habitants : chacun sur une rive. Le site est agréable à vivre. Je suis au contact de la nature. C'est difficile de trouver mieux comme lieu de vie. J'aime mon travail : je m'occupe de faire passer les bateaux sur l'écluse et de l'entretien des espaces verts aux alentours. J'apprécie aussi d'être en contact avec les plaisanciers, les promeneurs et les cyclistes. Chaque année, 1 300 bateaux passent par l'écluse de Quiheix. Cette année, avec les travaux de modernisation du barrage de Vioreau, aucun bateau ne va la franchir, cela va faire drôle...

En 17 ans, vous avez vu des évolutions ?

Il y a beaucoup plus de passages qu'avant surtout depuis le déconfinement. Je vois de plus en plus de familles avec les sacoches et les carrioles qui voyagent à vélo avec les enfants.

Quels sont les inconvénients à vivre à Quiheix ?

Le village à l'écluse n'est pas relié aux services des eaux. Le logement de fonction est alimenté en eau grâce à un puits artésien. Il est en eau toute l'année. Ce qui permet d'avoir de l'eau pour la douche, la machine à laver, le lave-vaisselle et les toilettes. Mais sinon pour cuisiner et boire, je suis obligée d'utiliser de l'eau en bouteilles.

Association Honort

Au début du XXe siècle, le café-restaurant Petiteau était installé à Quiheix. Il était très fréquenté par les pêcheurs, les promeneurs du dimanche et les plaisanciers.

OÙ RECYCLER DU TEXTILE ?

Peut-être aviez-vous remarqué la disparition des bornes Le Relais sur la commune ? Disposées sur le parking d'Intermarché, route d'Issé et l'espace Charles de Gaulle, elles servaient à la collecte de dons de textile. Elles avaient été retirées suite à de nombreuses dégradations.
Mais les "grosses boîtes blanches" vont faire leur retour dans de nouveaux lieux : sur la **place du Champ de Foire**, sur les **parkings de la rue du Stade et du centre aquatique Les Bassins d'Ardéa**. Vous pourrez déposer dans les conteneurs du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures). Pour préserver la qualité des dons, quelques règles simples doivent être respectées : utiliser des sacs de 30 litres maximum, bien fermer les sacs, donner des vêtements propres et secs, attacher les chaussures par paire. Et si le conteneur est plein, ne déposez pas les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés.

QUE DEVIENNENT VOS DONS ?
Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les boutiques Ding Frig du Relais ou sont destinés à l'export. Ceux qui ne peuvent plus être portés sont recyclés en chiffons d'essuyage pour l'industrie ou pour la fabrication de matières premières. 3 % des volumes collectés ne sont pas valorisés.

SPANC : UNE PERMANENCE EN MAIRIE LE 21 JUIN

Votre installation d'assainissement individuel a été déclarée "non conforme" lors de son dernier contrôle ? Rendez-vous le **mercredi 21 juin, de 9h à 12h30**, au pôle Technique de la Ville à la **permanence du SPANC, Service public d'assainissement non collectif**.
D'autres permanences à la Communauté de Communes se déroulent le lundi de 9h à 12h30 et le vendredi de 14h à 16h30 dans les bureaux situés 4 rue Olivier De Serres - Bâtiment B (à 200 m du siège de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres). La durée du rendez-vous est de 45 minutes maximum.

Contact : 02 28 02 01 05
spanc@cceg.fr

DEVENEZ BÉNÉVOLE EN ERDRE & GESVRES

D'un côté, il existe des organisations qui ont pour mission de servir une cause telle que l'éducation pour tous, la solidarité, la santé ou encore l'environnement. De l'autre, il y a des citoyennes et des citoyens compétents qui souhaitent apporter leur aide. Pour faciliter la mise en relation de ces acteurs de l'engagement et du bénévolat, une plateforme a été créée : **JeVeuxAider.gouv.fr**.
En Erdre & Gesvres, ces "engagés" sont nombreux, aussi pour trouver une mission de bénévolat ou passer une annonce de recherche de bénévoles, rendez-vous sur : www.jeveuxaider.gouv.fr. Les associations d'Erdre & Gesvres sont multiples, et pour fonctionner correctement, elles sont toujours à la recherche de bonnes volontés pour donner un coup de main, ou renforcer leurs équipes. Selon leurs champs d'activités, ces structures peuvent rechercher des bras (pour ramasser des déchets par exemple), des bons bricoleurs (pour rejoindre un Repair café), des adeptes des réseaux sociaux (pour booster la communication), des référents de jardins partagés, etc.

Vous avez du temps, envie d'en donner ou aider les autres ? Trouvez une mission près de chez vous sur www.jeveuxaider.gouv.fr.
Vous êtes une association, une structure à but non lucratif et vous avez besoin de bénévoles ? Passez votre annonce de mission sur www.jeveuxaider.gouv.fr.

ABLETTE NORTAISE

L'Ablette Nortaise et la Fédération départementale de pêche de Loire-Atlantique organisent pour la première fois un "Open Float tube" le **samedi 3 juin**. Réservation indispensable au magasin "Territoire et Nature" (zone de la Pancarte).
En plus, l'association et la Fédération départementale de pêche de Loire-Atlantique organisent également 2 initiations pêche le **vendredi 2 et vendredi 16 juin à 18h30**. Le premier permettra de découvrir le float-tube. Le deuxième, le 16 juin, la pêche aux leurres. Tarif : 6 €
Réservation indispensable sur le site federationpeche44.fr
Contact :
ablette-nortaise@aappma44.fr

YOGA NORT

Yoga Nort tiendra une porte ouverte le **samedi 3 juin** à la salle des Loisirs de 10h à 18h. Au programme : conférence de 10h à 12h sur le thème de l'Ayurvéda (médecine traditionnelle indienne, préventive), repas indien de 12h à 14h, séances d'initiations au yoga dans l'après-midi, ateliers liés à l'Ayurvéda à 14h30 et 16h, bar et pâtisseries.
Vente de produits indiens par l'Association Swadhin Yatra, braderie de livres liés au yoga
Contact : yoga.nort@gmail.com

NORT MOTO CLUB

Le Nort Moto Club organise une balade au profit de la lutte contre le cancer en partenariat avec "Ensemble c'est tout" le **samedi 10 juin**. Au programme : balade d'environ 140 km sur la matinée, restauration possible le midi. Participation : 5 € minimum par casque.
L'intégralité des recettes sera reversée pour la lutte contre le cancer.
Contact (Corentin Passelande) :
07 60 59 17 93
nortmotoclub@gmail.com

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Les portes ouvertes de l'École de musique intercommunale (EMI) se dérouleront **du 5 au 10 juin**. L'occasion de découvrir les cursus instrumentaux avec les 13 instruments proposés, les ateliers et ensembles comme nos 4 chorales, Musique assistée par ordinateur (MAO), musiques actuelles...
L'EMI sera aussi présent en juin à la médiathèque Andrée-Chedid pour proposer un intermède musical et également lors de la Fête de la Musique, le vendredi 16 juin, pour clore cette année scolaire en beauté. En raison de travaux de rénovation des locaux de l'école (lire p.5), les cours de la prochaine année scolaire seront répartis entre les différentes communes de l'intercommunalité.
Inscription ou réinscription possible dès à présent.

Contact : direction.eminort@gmail.com - Facebook : @eminort

ERDRE ET GESVRES NATATION

Le club Erdre et Gesvres Natation propose des cours de natation de compétition ou de loisir.
La natation est réputée pour améliorer son cardio, se détendre mais également pratiquer une activité physique sans impact sur le corps. Le club offre à ses adhérents de nombreux créneaux de perfectionnement et d'entraînement à la compétition, créneaux proposés à la piscine Les Bassins d'Ardéa de Nort-sur-Erdre. Dès la saison prochaine, le club souhaite ouvrir un créneau de "nage avec palmes" sur l'un des nombreux horaires proposés.

Contact : 06 87 48 30 68 (Présidente)
natationegn@gmail.com
Site : https://egnac44.wixsite.com/erdre-et-gesvres-nat
Facebook : ErdreEtGesvresNatation

ÉCOLE DE DANSE NORTAISE (EDN)

Antoine Violleau Photographie

L'École de danse nortaise accueille les enfants à partir de 5 ans pour les cours d'éveil et initiation à la danse. À partir de 7 ans et jusqu'à l'âge adulte, les danseurs peuvent suivre des cours de danse classique et/ou de jazz avec Isabelle et Maud, professeures diplômées d'État. L'école propose des cours plus techniques à des élèves à partir de la 5e, regroupés dans une masterclass.
Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site www.edn44.fr. Ils peuvent être déposés **jusqu'au 20 juin** dans la boîte aux lettres de l'EDN, quai Saint-Georges. Ensuite, ils devront être remis lors du Forum des associations le samedi 2 septembre.

Dates d'inscriptions, formations et diplômes proposés, animations saisonnières et fêtes des écoles... Contactez directement les établissements scolaires publics et privés de Nort-sur-Erdre ou rendez-vous sur leurs sites internet pour connaître leurs actualités et temps forts.

TREMPLIN
NUIT DE L'ERDRE

Le Tremplin de La Nuit de L'Erdre est un révélateur de talents locaux qui vise à mettre en avant les jeunes groupes et artistes les plus prometteurs du Grand Ouest.
Le festival donne rendez-vous aux Nortais le **vendredi 16 juin**, à partir de 20h à la Fête de la Musique de Nort-sur-Erdre, square Sixmilebridge, pour encourager les 4 groupes qui se produiront sur scène pour décrocher son ticket d'entrée dans la programmation 2024 !
Le public sera invité à voter durant le Tremplin.

Contact : www.lanuitdelerdre.fr

AMICALE LAÏQUE DE NORT-SUR-ERDRE

La fin de l'année scolaire approche à grand pas. L'Amicale laïque de Nort-sur-Erdre reste mobilisée pour les enfants et continue ses opérations d'ici à la fin d'année 2023. Après le vide grenier du 7 mai, elle vous donne rendez-vous pour la fête des écoles le **dimanche 11 juin**. D'autres temps forts auront lieu d'ici la fin d'année : le Rallye Vélos (dimanche 24 septembre), la 2e édition de ALors on Danse (samedi 14 octobre) et le marché de Noël (Spectacle de Noël) en décembre. L'Amicale reste active toute l'année et a en permanence besoin de bénévoles pour soutenir et aider dans ces actions de soutien aux projets de l'école publique.

Contact : contact@alnort.com

ATELIERS ARTISTIQUES NORTAIS

Les Ateliers artistiques nortais (AAN) démarrent **dès maintenant** leurs inscriptions pour l'année prochaine. Leurs différents ateliers et cours proposés sont les suivants : peinture, couture, dessin, déco-bois-mosaïque, sculpture, loisirs créatifs, art floral... Enfants, ados, adultes, en journée ou en soirée, il y en a pour tous.

Contact : www.aanort.fr

BIEN ÊTRE SOLIDAIRE ERDRE ET GESVRE

L'association Bien Être solidaire Erdre et Gesvres permet l'accès au bien être alternatif à des personnes, familles à faibles revenus. Elle concerne les habitants des 12 communes de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres ayant un quotient familial inférieur à 800 €. Les prestations individuelles sont proposées à prix réduits en fonction de ce quotient familial.
Du nourrisson au sénior, l'association propose un choix de prestations comme la sophrologie, la réflexologie, la musicothérapie, l'art thérapie, la médecine chinoise, la naturopathie, le shiatsu, le massage bien être, la kinésiologie, massages parents/bébés, le portage bébé avec des praticiens intervenants sur le territoire d'Erdre et Gesvres, diplômés et en activité. Adhésion : 10 €

Contact : 07 81 04 32 27
Bienetresolidaire.asso@gmail.com
Facebook : @Bien-Etre-Solidaire-Association

100 POUR 1

Le **dimanche 11 juin**, l'association 100 pour 1 organise au port Mulon un Rallye vélo/pédestre pour les adultes et les enfants. 3 circuits différents seront proposés à faire à pied ou en vélo : 2, 5 et 8 km. L'événement débutera à 10h. À 12h30, un pot de l'amitié et un pique-nique (chacun apporte le sien) seront partagés entre les promeneurs et à partir de 14h, des ateliers jeux et temps calme seront proposés aux enfants.
Contact :
100pour1.valleedelerdre@gmail.com

NAC CIRQUE

Le NAC Cirque organise une porte ouverte le **samedi 17 juin** salle Paul Doumer, de 14h à 17h. Au programme : des initiations aux arts du cirque, des ateliers participatifs, des challenges et des démonstrations. L'occasion de tester son sens de l'équilibre (fil, boule, rouleau américain, monocycle), de développer son habileté (diabolo, assiettes chinoises, bolas, balles, massues) ou simplement de défier ses amis.
Contact : nac.cirque@gmail.com

CHORALE AU FIL DE L'ERDRE

Dimanche 11 juin à 15h, à l'église de Nort-sur-Erdre la chorale "Au Fil de l'Erdre" partagera un concert avec "Chante Marne", chorale de St Maur-des-Fossés. Chaque chorale présentera quelques pièces de son répertoire et une troisième partie rassemblera les deux chœurs pour terminer le concert. Patrick Brancheau, au clavier de l'orgue de l'église St Christophe, accompagnera certaines pièces ; Flora Castelli et Vincent Lecornier, chefs de chœur, ont travaillé avec leurs choristes depuis plusieurs semaines sur ce programme.
Entrée libre. Une participation est proposée.
Contact : aufildelerdrenort@gmail.com

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Membres de la majorité

L'indispensable régulation locale. Dans nos différentes politiques publiques, nous sommes amenés à jouer un rôle de régulation. C'est-à-dire à appliquer des règles que nous avons participé à élaborer en partenariat étroit avec l'intercommunalité, les syndicats intercommunaux et les services de l'État. Je voudrais citer deux domaines particulièrement prégnants à Nort : la qualité de l'eau et l'urbanisme.
En tant qu'élus locaux, nous sommes particulièrement soucieux de faire respecter ces règles. Nous ne croyons pas au laisser-faire, au tout libéral pour atteindre des objectifs de préservation de notre ressource en eau ou aboutir à un urbanisme harmonieux prenant en compte la globalité de ses conséquences (accès au logement, solidarité, déplacements, accès aux services, pérennité). Ainsi, nous pouvons être confrontés à des recours envers notre PLUI, des constructions sans autorisation, un refus d'encadrement de telles ou telles pratiques dommageables à l'environnement et nous faisons face à des groupes de pression de nature très différentes dans ces domaines. La municipalité a toujours privilégié le dialogue dans ces situations, mais elle sait aussi prendre ses responsabilités au nom de l'intérêt général, de l'équité, et au service d'un développement plus durable.

Yves DAUVÉ, Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Nathalie HERBRETEAU, Carlos MC ERLAIN, Isabelle PLÉVIN, Didier LERAT, Nathalie CALVO, Bertrand HIBERT, Reine YESSO EBEMBE, Frédéric COURTOIS, Émilien VARENNE, Chantal BROCHU, Thierry PÉPIN, Aude FRÉDÉRICQUE, Gaëlle JOLY, Michel BROCHU, Joëlle DAVID, Laurent SIMON, Sylvie BIETTE-EFFRAY

ENSEMBLE POUR LE RENOUVELLEMENT

Membres de l'opposition

Lors des dernières élections municipales, nous vous avions proposé des grandes orientations afin de faire évoluer notre commune, de la rendre attractive en conservant son charme et en préservant sa cohésion sociale. Naturellement peu de choses ont évolué dans le sens de notre programme !
Sur le plan économique, l'aménagement du Champ de Foire reste toujours une nécessité.
Au niveau cadre de vie, il faut rappeler que notre commune est agricole et que cette richesse est à préserver et à défendre.
Les zones d'activité (compétence communautaire) sont bien présentes sur notre commune et doivent permettre l'installation d'entreprises pourvoyeuses d'emplois locaux. La future zone du Prutôt devra viser cet objectif. Il faudrait aussi mettre un terme à la friche industrielle au milieu de la zone de la Sangle.
La santé devient un secteur préoccupant avec le départ en retraite de médecins sans remplacement à court terme.
L'action sociale doit être ambitieuse pour faire face à l'inflation galopante qui touche en premier nos concitoyens les plus modestes : il faudra dans l'avenir penser à restreindre les budgets alloués à la culture et aux loisirs pour diriger les flux financiers vers les plus démunis et éviter une hausse trop importante de la fiscalité.
La sécurité est plus que jamais à l'ordre du jour et il serait bon d'avoir un retour concret de la médiation effectuée l'année passée dans certaines zones sensibles. L'accroissement du nombre de policiers municipaux reste toujours une urgence.
Pour terminer sur une note positive, nous vous souhaitons en ce mois de juin une période estivale agréable et reposante.

Denys BOQUIEN, Marie-Noëlle PATERNOSTER, Philippe MAINTEROT, Isabelle CALENDREAU

ÉTAT CIVIL (MARS ET AVRIL 2023)

NAISSANCES
- Soan ECRE
- Layn FUZEL
- Zoélie GILARDIN
- Soan OLIVON
- Capucine PUJOL

MARIAGE
- Josselin PLANCHAIS et Emilie POTTIER

DÉCÈS
- Ferdinand BLAIS, 82 ans
- Marie-Thérèse BOUJU, 91 ans
- Didier COSNEAU, 68 ans
- Marguerite DUHOUX, 97 ans
- Bernard FRANCON, 85 ans
- Fernand GRAND, 54 ans
- Joseph HARDY, 87 ans
- Clément HERROUIN, 99 ans
- Monique HUET, 93 ans
- Liza JOLLY, 89 ans
- Josette JUIGNET, 81 ans
- Antoine LAUNAY, 90 ans
- Jean MARCHAND, 91 ans
- Christophe PICHOT, 54 ans
- Michel SALLET, 87 ans
- Bertrand de SALLIER DUPIN, 90 ans
- Michelle THOUZEAU, 91 ans

Publications des naissances et des mariages soumises à l'autorisation des personnes concernées ou des familles.

EXPOSITION VINYLES 2.0

Une histoire commentée du vinyle et des ateliers DJ à la médiathèque !
En ce mois de juin, la musique sera aussi mise à l'honneur avec cette **exposition retraçant l'histoire du vinyle**. Connaissant depuis quelques années une deuxième jeunesse, le vinyle fut le principal support de diffusion d'enregistrements sonores commerciaux pendant la seconde moitié du XX[e] siècle. Les modes de fabrication, l'économie tout comme l'art graphique qui a servi de support aux artistes et aux maisons de disques sont racontés et illustrés au travers de panneaux et de disques de collection.
Une application interactive sur tablette permet de compléter la visite pour mieux s'immerger dans l'univers du microsillon.
D'autres animations surprises seront à découvrir sur place tout au long du mois et l'exposition sera visible pendant la fête de la musique le vendredi 16 juin !
Du 3 juin au 31 août 2023 - Entrée libre

À NE PAS MANQUER

Sessions découverte avec le DJ Chilly Jay
Le DJ nantais Chilly Jay animera deux séances pour comprendre le fonctionnement du vinyle et d'une platine, s'initier au matériel du DJ et découvrir la conception d'un set. La rencontre se terminera par la création d'un set avec le groupe de participants !
Pratique : mercredi 7 juin et samedi 17 juin de 14h30 à 16h
De 12 à 15 ans - Inscription : 02 40 29 51 90 mediatheque@nort-sur-erdre.fr

CAP NORT RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Envie de découvrir les coulisses d'une salle de spectacle et de donner de son temps ? La Ville de Nort-sur-Erdre cherche des bénévoles pour aider au fonctionnement de l'espace culturel lors de sa prochaine saison culturelle.

LES MISSIONS DES BÉNÉVOLES

L'espace culturel Cap Nort a besoin de bénévoles principalement les jours de représentations (une quinzaine de dates par an de septembre à mai). Les bénévoles participeront à l'accueil du public (contrôle des billets, placement en salle...), de l'accueil des artistes (préparation et rangement des loges, service lors des repas...) et à la diffusion des supports de communication. Les bénévoles seront accompagnés de l'équipe de l'espace culturel dans toutes ses missions.

Devenir bénévole pour Cap Nort, ce n'est pas uniquement donner "un coup de main", c'est être acteur du bon déroulement d'un spectacle. C'est aussi l'occasion de faire de nouvelles rencontres, d'apprendre. Si vous souhaitez rejoindre cette aventure humaine, vous pouvez vous faire connaître auprès du pôle Culture, animations et tourisme de la Ville.

Contact : culture@nort-sur-erdre.fr

AGENDA

EXPOSITION "VINYLES 2.0"
Du 3 juin au 31 août
Médiathèque Andrée-Chedid
Entrée libre

BÉBÉ LIVRES
Vendredi 2 juin à 9h30 et 11h
vendredi 30 juin à 9h30
Médiathèque Andrée-Chedid
Inscription (0-3 ans) : 02 51 12 65 21

INTERMÈDE MUSICAL PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE (EMI)
Samedi 3 juin à 11h30
Médiathèque Andrée-Chedid
Entrée libre

SOIRÉE LECTURE
Mardi 6 juin à 20h30
Réservation conseillée au
Médiathèque Andrée-Chedid
Inscription : 02 40 29 51 90
mediatheque@nort-sur-erdre.fr

SESSIONS DÉCOUVERTE AVEC LE DJ CHILLY JAY
Mercredi 7 juin et samedi 17 juin à 14h30
Médiathèque Andrée-Chedid
Inscription (12-15 ans) : 02 40 29 51 90
mediatheque@nort-sur-erdre.fr

LES CAFÉS D'ANDRÉE
Samedi 10 juin à 11h
Proclamation des lauréats du Prix des lecteurs et du Prix du cinéma en Erdre
Médiathèque Andrée-Chedid
Inscription : 02 40 29 51 90
mediatheque@nort-sur-erdre.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE
Vendredi 16 juin en soirée
Voir page suivante

Liste non exhaustive des animations culturelles gratuites proposées par la Ville.
Agenda complet sur nort-sur-erdre.fr

Autre idée de sorties : les séances de films proposées par le cinéma Paradiso. Retrouvez toute la programmation sur son site internet cinema-paradiso.asso.fr ou sur sa page Facebook @Cinéma Paradiso

FÊTE de la MUSIQUE

vendredi 16 JUIN 2023

NORT-SUR-ERDRE

Centre-ville 20h › minuit

Médiathèque dès 20h

Adapei 18h › 22h

NORT-sur-ERDRE

culture@nort-sur-erdre.fr | 02 51 12 01 49